

Réunion de Comité Directeur du 2 juillet 2016

Excusés : Mme M.P. Canet
MM. J.M. Barbier, S. Deloy, G. Gillet, G. Gregori, M. Tiberi
Absent : M. D. Marquaire

Objet de cette réunion

- ↗ Election des présidents de commissions
- ↗ Election des membres du bureau
- ↗ Délégations
- ↗ Gouvernance du Comité des Vosges
- ↗ Remplacement Alexis Nicolle

Election des présidents de commissions

- ↗ Le président propose les présidents de commissions suivants ainsi que les axes de travail prioritaires

Commission sportive Président **Jean Guerre**
Enregistrement des résultats de championnat par les clubs dans les temps
Coupe des Vosges : poursuite du développement
Avoir une véritable commission réunie régulièrement

Commission technique et mini basket Président **Thierry Lemonnier**
Développement de la pratique féminine
Développement du mini-basket
Animation technique U13
Gestion sportive U13 en concertation avec la commission sportive
Mise en place d'une filière d'excellence départementale U15 et U17
Formation cadres techniques (diplômante ou non)
Formation des animateurs mini
Label départemental ou autre dispositif incitant au qualitatif
Développement du championnat U11

CDO Président **Paul Giacomini**
Sensibilisation à l'arbitrage avec la commission minibasket
Support aux écoles d'arbitrage
Tutorat jeunes arbitres
Supervision des arbitres
Application de la charte dans son esprit
Formation continue des arbitres
Formation des OTM
Assistance des clubs dans la mise en place de l'e-marque

Le comité directeur approuve les propositions du président à l'unanimité.

Election des membres du bureau

↳ Le président propose la composition du bureau suivante :

Premier vice-président	Gilles Grégori
Deuxième vice-président	Daniel Canet
Troisième vice-président	Paul Giacomini
Secrétaire Général Secrétaire Général Adjoint	Gilles Grégori Ludovic Demange
Trésorier	Michel Petitjean
Membres	Jean Guerre Thierry Lemonnier Michel Tiberi Patrick Mangeolle

Le comité directeur approuve la composition du bureau à l'unanimité.

Les délégations

Le Comité Directeur du Comité des Vosges de Basket dans sa réunion du 2 juillet 2016 décide d'accorder les délégations suivantes aux Commissions :

Commission sportive

- Obligations sportives
- Rencontres à rejouer
- Fixer et /ou modifier les horaires des rencontres
- Dérogations sur les jours et les horaires de rencontres
- Homologation et modification de la personnalisation des équipes
- Etablissement des Poules et des Calendriers
- Réserves dans son domaine de compétences
- Amendes sportives
- Décision de forfaits
- Décision de matchs remis
- Irrégularités administratives
- Sanctions pour manquement à l'application des règlements sportifs

Commission technique et mini-basket

Les sélections
Les stages pour les joueurs-joueuses et les cadres techniques
Le statut de l'entraîneur
Les cahiers des charges pour les engagements
La formation et la qualification des entraîneurs
L'organisation du championnat U11 et U13
Organisation des secteurs mini-basket
Organisation des stages mini-basket
Liaison avec le milieu scolaire
Fête du mini basket
Formation des cadres techniques (diplômante ou non)

Commission Départementale des Officiels

Désignations
Réclamations
Réserves dans son domaine de compétences
Formation des arbitres
Formation des OTM
Observation des arbitres
Classement des arbitres
Application de la charte de l'arbitrage
Gestion de la Caisse de Péréquation

Commission juridique / salles et terrains

Traitement des affaires disciplinaires
Instruction des dossiers d'homologation des salles et terrains

Secrétariat Général

La délivrance des licences
Le traitement des mutations
Le traitement des licences « T »
Les réserves concernant la qualification des joueurs-joueuses

Le comité directeur approuve les délégations à l'unanimité

Gouvernance du Comité des Vosges



Les commissions :

- La composition des commissions doit être approuvée par le Comité Directeur
- Le président du Comité des Vosges est membre de droit de toutes les commissions
- Les décisions des commissions ne sont exécutoires qu'après approbation du Bureau
- Les commissions appliquent la politique définie par le Comité Directeur et les axes du Projet de Développement
- Les commissions présentent en début de saison un budget qui est soumis à l'approbation du Comité Directeur
- Les dépenses des commissions ne sont engagées qu'après approbation du Trésorier

- ↪ Le Bureau :
- Le Bureau assure la gestion courante du Comité des Vosges
 - Le Bureau met en application les décisions du Comité Directeur
 - Le Bureau approuve les décisions des commissions
 - Le Bureau propose la politique du Comité des Vosges
 - Le Bureau propose les embauches nécessaires à la mise en œuvre de la politique du Comité des Vosges
 - Le Bureau propose le barème financier

- ↪ Le Comité Directeur :
- Le Comité Directeur définit la politique du Comité des Vosges
 - Le Comité Directeur définit les dispositions financières à partir des propositions du bureau
 - Le Comité Directeur approuve les embauches proposées par le Bureau
 - Les membres du Comité Directeur ne défendent pas les intérêts particuliers de leurs clubs d'appartenance ; ils défendent les intérêts du basket vosgien
 - Les membres du Comité Directeur servent de relais entre le Comité des Vosges et leurs clubs

Le comité directeur approuve ces dispositions et orientations à l'unanimité.

Remplacement d'Alexis Nicolle

- ↪ Alexis Nicolle a donné sa démission du Comité des Vosges pour des raisons personnelles. Le président fait valoir le bon travail réalisé par Alexis durant 4 ans et lui souhaite bonne chance dans sa réorientation. Le président demande au Comité Directeur de donner délégation au bureau pour pourvoir au remplacement d'Alexis.

Le comité directeur donne délégation au bureau à l'unanimité.

Luc VALETTE